

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 80 (1929)
Heft: 12

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bilan au 1^{er} juillet 1929.

A. Société forestière.

	Fr.
Solde au 1 ^{er} juillet 1928	9.826, 32
Excédent des dépenses 1928/29	1.178, 61
Solde au 1 ^{er} juillet 1929	8.647, 71

Dont: 5.000, — fr. 1 obligation de la Kantonbank de Soleure.
 3.466, — „ en compte-courant à la Kantonbank de Soleure.
 181, 71 „ au compte de chèques Va/1079, à Soleure.
8.647, 71 fr.

B. Fonds pour publications.

Solde au 1 ^{er} juillet 1928	10.138, —
Excédent des dépenses 1928/29	3.703, 55
Solde au 1 ^{er} juillet 1929	6.434, 45

Dont: 5.980, 20 fr. au carnet de caisse d'épargne N° 167 164, de la
 Caisse d'épargne cantonale, à Soleure.
 454, 25 „ au compte de chèques Va/1079, à Soleure.
6.434, 45 fr.

C. Fonds pour voyages d'étude de la Société forestière suisse.

(Fonds Morsier.)

Solde au 1 ^{er} juillet 1928	13.096, 60
Excédent des recettes 1928/29	216, 55
Solde au 1 ^{er} juillet 1929	13.313, 15

Dont: 13.000, — fr. en titres déposés à la Kantonbank, à Soleure.
 313, 15 „ carnet N° 167 165 de la Caisse d'épargne can-
 tonale, à Soleure.
13.313, 15 fr.

Soleure, juillet 1929. Pour la Société forestière suisse:
 Le caissier: *Furrer*, inspecteur forestier cantonal.

COMMUNICATIONS.

Fin d'un épicéa à verrues de grandes dimensions.

Grâce à l'amabilité de l'inspecteur forestier *M. Moreillon*, à Montcherand sur Orbe, nous avons appris que le fameux épicéa à verrues (*Picea excelsa, lusus tuberculata* Sch.) de la forêt des *Etroits*, près de Ste-Croix, dans le canton de Vaud, a séché dans le courant de cet été. Il a dû être abattu en octobre dernier.

Ce spécimen, croissant en pleine forêt, à 1084 m d'altitude, était le plus gros représentant connu en Suisse de cette variété de l'épicéa commun. Celle-ci est caractérisée par l'apparition, sur la tige, de protubérances corticales en forme de verrues pouvant atteindre une épaisseur qui va jusqu'à 10 cm. Dans le catalogue des « Beaux arbres du canton de Vaud », publié par la Société vaudoise des forestiers,¹ il est décrit comme suit :

¹ 2^e édition, volume I, page 46.

« Le fût de cet arbre frappe à première vue par le grand nombre de verrues qui l'ornent, ou le défigurent, comme on voudra. Il n'en a pas moins de 37; on les constate à partir de 1,80 m jusqu'à 7 m de hauteur, réparties sur tout le pourtour de la tige. Elles atteignent jusqu'à 25 cm de largeur et 8 cm d'épaisseur. Elles apparaissent non pas à la base des branches, ainsi que c'est généralement le cas, mais en pleine écorce. Ces verrues sont très fissurées, rugueuses, semblables à des paquets de terre lourde fraîchement bouleversée par une taupe, et recouvertes d'écoulements de résine.

Il n'existe, dans toute la région, aucun autre épicéa à verrues. »

Avant l'abatage, cet arbre avait un diamètre de 94 cm, à hauteur de poitrine, et une hauteur de 31 m. M. Moreillon en estime l'âge à environ 200 ans. Son fût était complètement pourri au pied.

Nous remercions M. *Moreillon* d'avoir bien voulu nous signaler cette regrettable fin et M. *Aug. Barbey* pour la belle photographie de l'arbre en cause qu'il a eu l'amabilité de prendre à l'intention du « Journal ».

H. B.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. Au commencement du semestre d'hiver 1929/30, le nombre des étudiants à la division forestière de l'Ecole polytechnique était le suivant :

1 ^{er} cours :	9 étudiants	3 ^e cours :	9 étudiants
2 ^e »	8 »	4 ^e »	6 »

Ces 32 étudiants (en 1928 : 28) se répartissent comme suit entre les cantons d'origine :

Berne 13, Zurich 4, Grisons, Argovie, Bâle-Ville, Thurgovie et Valais chacun 2, Lucerne, Neuchâtel, St-Gall et Vaud chacun 1. A ces 31 étudiants suisses, il faut ajouter un étranger, un Français (Alsacien) qui vient de subir avec succès l'examen d'admission.

Le nombre extraordinairement élevé des candidats bernois a ainsi subi une nouvelle augmentation : 11 en 1928, ils sont aujourd'hui 13, soit $\frac{4}{10}$ de l'effectif total.

Ont quitté l'Ecole, en 1929 : 5 étudiants, dont 2 ont reçu le diplôme d'ingénieur forestier. Les 3 autres se répartissent comme suit : un a interrompu pour quelque temps ses études, tandis que les deux autres ont dû le faire pour raison de maladie.

Ainsi que nous le constatons l'an dernier, à pareille époque, l'équilibre entre l'offre et la demande, dans les rangs de nos ingénieurs forestiers, tend à se rétablir petit à petit.

Nomination d'un assistant. M. *Mathey-Doret* qui, pendant plusieurs années, fut le très actif assistant des 3 professeurs de sylviculture, ayant été nommé, à titre provisoire, secrétaire de l'Inspection fédérale des forêts à Berne, il a fallu procéder à son remplacement.